

Liste des 2 élèves admises en CE2 "voix"

pour la rentrée de septembre 2021
à l'école Vivant Denon,
71100 Chalon-sur-Saône

Par ordre alphabétique :

NOM Prénom	Commune	École
PARIZOT-VOROS Inès	Chatenoy-le-Royal	Jean Rostand
GRAB Uliana	Chalon-sur-Saône	Est

IMPORTANT Formalités d'inscriptions des candidats admis en CHAV élémentaire en 2021 :

Formalités d'inscriptions des candidats admis :

Pour les élèves extérieurs au secteur de l'école Jean Moulin :

- Se présenter d'abord en mairie de Chalon, au Service Éducation, pour obtenir une dérogation qui sera attribuée de droit avec le courrier justificatif.
- Prendre ensuite rendez-vous par mail, avant le 15 juin 2021 avec le directeur de l'école Jean Moulin : ec-el-chalon-sur-saone-moulin-71@ac-dijon.fr

Pour tous les élèves admis :

- S'ils sont déjà élèves du conservatoire en 2020-2021, les réinscriptions administratives se feront via l'espace « usager » du logiciel de scolarité du CRR iMuse, à partir du 1^{er} juillet 2021 jusqu'au 22 août, à l'aide de l'identifiant personnel et du mot de passe.
- S'ils ne sont pas encore élèves du conservatoire : se pré-inscrire administrativement en ligne, sur le site du conservatoire à partir du 25 mai 2021 jusqu'au 23 juillet : <http://conservatoire.legrandchalon.fr/pratiquer/espace-usagers/imuse>

Fait à Chalon/Saône, le 25 mai 2021